

# CODE DE VIE – RÈGLES ET COMPORTEMENTS ATTENDUS

Règles	Comportements attendus Les comportements attendus cités ici ne sont que des exemples. La règle a toujours préséance lors de l'application	Raison d'être
<b>1. J'accepte les autres en gestes et en paroles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ J'utilise le titre de civilité madame ou monsieur lorsque je m'adresse à un adulte</li> <li>➤ Je considère l'autre comme étant mon égal en acceptant sa diversité culturelle, religieuse, sexuelle et physique</li> <li>➤ Je m'exprime avec calme, courtoisie et je suis à l'écoute de l'autre</li> <li>➤ Je règle mes conflits par la communication et de manière pacifique</li> </ul>	Ainsi : J'apprends à vivre dans un climat agréable et harmonieux J'apprends à respecter les différences individuelles Je peux mieux apprendre Je favorise les relations positives J'apprends à vivre en société et à devenir responsable
<b>2. Je garde le mobilier, le matériel et les lieux propres et en bon état</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Je dispose de mes déchets selon les normes de l'école (poubelle, recyclage, etc.)</li> <li>➤ Je remets l'objet utilisé dans le même état que lorsque je l'ai pris</li> <li>➤ Je range le matériel prêté lorsque j'ai terminé</li> </ul>	Pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Préserver la qualité de l'environnement</li> <li>➤ Vivre dans un milieu de travail et de jeu agréable et accueillant</li> <li>➤ Éviter le gaspillage</li> <li>➤ Maintenir le matériel en bon état</li> </ul>
<b>3. Je circule de façon sécuritaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Je me déplace en marchant</li> <li>➤ Je parle à voix basse dans mes déplacements</li> </ul>	Pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Permettre aux autres de travailler sans se faire déranger</li> <li>➤ Favoriser ma sécurité et celle des autres</li> <li>➤ Éviter les accidents et les conflits</li> </ul>
<b>4. Je m'engage dans ma réussite scolaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Je fais le travail demandé</li> <li>➤ J'ai le matériel scolaire requis</li> <li>➤ Je fais les efforts demandés</li> <li>➤ Je suis présent à l'heure et à l'endroit prévu</li> <li>➤ J'apporte seulement les objets autorisés *</li> </ul>	Pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Apprendre mieux et me donner toutes les chances de réussir Bien faire mon travail</li> <li>➤ Être prêt à travailler en même temps que mon groupe</li> </ul>

\* L'école n'est pas responsable du vol, du bris ou de la perte des objets

## CODE DE VIE – MESURES DE SOUTIEN ET CONSÉQUENCES

L'application des mesures de soutien et des conséquences s'effectueront suite à l'analyse du profil de l'élève en lien avec la nature, la gravité et la fréquence des comportements de celui-ci. Les intervenants de l'école débutent leur intervention par une ou des mesures de soutien. Certaines mesures ou conséquences nécessitent une décision de la direction qui se réserve le droit, dans un cas particulier, de passer directement aux conséquences.

<p>MESURES DE SOUTIEN (Selon les besoins d'un élève)</p>	<p>CONSÉQUENCES (Éducatives et graduées)</p>
<p><u>Mise en place par tous les intervenants</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rappel de la règle</li> <li>✓ Retour sur le comportement attendu et recherche de solution avec l'élève</li> <li>✓ Communication régulière entre l'école et la maison (agenda, appel téléphonique)</li> <li>✓ Activités guidées (par exemple : récréation, pratique, modelage, pairage)</li> <li>✓ Soutien au développement des habiletés sociales</li> <li>✓ Rencontre avec un ou des intervenants de l'école (élève et/ou parents)</li> <li>✓ Feuille de route</li> <li>✓ Références à des services externes (par exemple : CLSC, SPVM)</li> </ul>	<p><u>Mise en place par tous les intervenants</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Avertissement (verbal ou écrit)</li> <li>✓ Gestes réparateurs (par exemple : travail communautaire, lettre d'excuses)               <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Retrait de privilège</li> </ul> </li> <li>✓ Retrait d'objets jugés non pertinents dans le cadre scolaire</li> <li>✓ Retrait de la classe avec travail supervisé relatif au manquement ✓ Réflexion écrite</li> </ul>

Mise en place par les intervenants suite à une décision de la direction

- ✓ Mise en place d'un plan d'intervention
- ✓ Réintégration progressive de l'élève à l'école ou dans la classe
  - ✓ Service EDA (conseil, phare)

Mise en place par les intervenants suite à une décision de la direction

- ✓ Reprise de temps perdu (par exemple : après l'école, lors d'une journée pédagogique ou autre décision de la direction)
  - ✓ Suspension interne ou externe
  - ✓ Remboursement ou remplacement du matériel
    - ✓ Révocation d'inscription
- ✓ Expulsion, par mesures exceptionnelles, de la commission scolaire